

Fort de France le 04 juillet 2006

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
Monsieur METAYER Daniel
Chargé de Mission
78, rue de Varenne
75 349 PARIS 07 SP

Objet : Suite rencontre 22/07/06.

Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir bien voulu recevoir la délégation de la CGTM¹, le samedi 22 juillet 2006 lors de votre visite en Martinique, comme suite à notre demande d'audience du 17 juillet 2006.

Au cours de cette rencontre, à laquelle participaient Messieurs LEFEBRE Francis, chargé de mission auprès du Ministre des Départements d'Outre-Mer et Monsieur FOURNIER Gilbert, Directeur Départemental de l'Agriculture et des Forêts, nous avons rappelé l'actualité du Contrat de Progrès Social (élaboré par la CGTM) adressé aux différentes autorités de la Martinique ainsi qu'aux Ministres de l'Outre-Mer et de l'Agriculture, dès l'année 2004, et qui est resté jusqu'à ce jour sans réponse.

Nous avons pris bonne note que les problèmes que nous avons soulevés, à savoir :

- 1) La liquidation de la retraite de base des salariés de la banane en lien avec la pénibilité du travail dans ce secteur d'activité,
- 2) L'ouverture d'une étude pouvant favoriser la mise en place de la Retraite complémentaire au bénéfice des salariés agricoles,
- 3) La mise en œuvre d'un dispositif de bilan de santé au bénéfice des salariés licenciés du secteur de la banane,

retiennent toute votre attention, et que de ce fait, vous agiriez en conséquence, en mobilisant les moyens du Ministère de l'Agriculture ou encore en sollicitant ceux des Ministères de la Santé ou des Départements d'Outre-Mer, afin de rechercher et trouver les solutions adéquates à ces différents problèmes.

La CGTM pour sa part, continuera à sensibiliser plus largement les responsables de la CGT en France afin que de leur côté, ils interviennent pour faciliter l'aboutissement de ce dossier.

¹ Composition délégation CGTM : Mme SURRELY Marie-Hélène, Messieurs BABO François, LEOTURE Joël, MAUGEE Louis.

Les ouvriers agricoles de la Martinique placent beaucoup d'espoir dans ce chantier que nous avons ouvert, aussi, nous vous prions de bien vouloir nous tenir informés de l'évolution du dossier. Nous vous proposons de vous mettre en copie des courriers que nous adresserons à nos principaux interlocuteurs afin de vous permettre d'avoir une traçabilité dans les démarches que nous entreprenons.

Nous vous rappelons que lors de cette rencontre, nous vous avons remis les documents suivants :

- Le Contrat de Progrès Social
- Une étude de l'Institut de Veille Sanitaire sur les produits Phytosanitaires,
- Les indicateurs génériques sur le port des charges,
- L'échange de courrier entre la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Martinique et la CGTM, à propos du bilan de santé pour les ouvriers agricoles.

Nous vous prions d'agréer, **Monsieur**, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour la CGTM

Louis MAUGEE